SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AA0N)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : MINISTERE DE LA SANTE

Objet :
Acquisition de matériels et équipement SONU pour l'offre des fonctions essentielles SONU au profit des maternités sous couvert d'INITIATIVE SRHR.

Référence SIGMAP du marché : *F_SRHR_123860*

Avis n° 042/MS/PRMP/SP/SPMP/SSEMPR/SAA/SA du 09/04/2026

BON A LANCER
PRMP/PSMP/MS

1- Cet Avis d'appel d'offres ouvert fait suite au plan de passation des marchés publics du ministère de la Santé publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le ***08 avril 2026 (1ère version).***

2- Le Ministère de la Santé a obtenu dans le cadre de son budget des fonds de la **Fondation Buffet**, afin de financer les activités de **l'initiative SRHR** et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à **l'acquisition de matériels et équipement SONU pour l'offre des fonctions essentielles SONU au profit des maternités sous couvert d'INITIATIVE SRHR.**

BON A LANCER
PRMP/PSMP/MS

3- Le Ministère de la Santé sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les matériels et équipement SONU pour l'offre des fonctions essentielles SONU au profit des maternités sous couvert d'INITIATIVE SRHR en lot unique. Les variantes seront prises en considération ;

4- La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du Ministère de la Santé et prendre connaissance des documents du dossier d'Appel d'offres au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la PRMP sis au Ministère de la Santé (bâtiment à côté du magasin central 6ème porte) aux heures ouvrées de l'Administration publique (**08h00 à 12h30 et 14H00 à 17h30 (heure locale GMT+1)** du lundi au vendredi).

6- Le délai de livraison est de **quarante-cinq (45) jours au plutôt et de quatre-vingt-dix (90)** jours au plus tard à compter de la date inscrite dans l'ordre de service de livrer les matériels et équipements médicaux SONU pour l'offre des fonctions essentielles des SONU délivré par l'Autorité contractante au titulaire du marché.

7- **Les exigences en matière de qualification sont :**

a) Pour les anciennes entreprises :

- **Capacité technique et expériences** :

- Être une entreprise exerçant dans le domaine de livraison des équipements et matériels médicaux, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Disposer de l'autorisation d'importation, de détention et de commercialisation des équipements médicaux délivrée par le Ministre de la Santé en cours de validité à la date de dépôt des offres ou une attestation d'avis favorable de poursuite des activités de commercialisation et de distribution des équipements médicaux délivrée par l'ABMed ;
- Disposer d'une autorisation du fabricant ou d'une autorisation du distributeur + copie du partenariat du fabricant ou attestation du distributeur agrée ;
- Fournir un document attestant le service après-vente (réparation ou remplacement) sur les équipements ;
- Fournir la preuve d'avoir exécuté en tant que fournisseur principal ou sous-traitant au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) ainsi que l'année en cours, au moins un (01) marché similaire de montant au moins égal à **deux cents millions (200.000.000) FCFA HT**, justifié chacun par les copies légalisées des attestations de bonnes fin d'exécutions assorties des contrats (page de garde, pages portant le montant et page de signature en copies simples) ou par des procès-verbaux de réception signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé ;
- Disposer du personnel-clé à affecter à l'exécution du marché dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués dans la sous-section C « Critères d'évaluation et qualification » ;

***NB** : On entend par marché similaire, les marchés relatifs à l'acquisition d'équipements médicaux de montant hors taxes au moins égale deux cents millions (200.000.000) FCFA.*

- **Capacité financière** :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) de montant **hors taxe** au moins égal à **deux cent millions (200.000.000) FCFA** justifiés par les états financiers produits dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2.

- Disposer d'avoir liquide sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits justifié par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agrée en République du Bénin à hauteur de **cent trente-trois millions trois cent trente-trois mille trois cent trente-trois (133.333.333) F CFA.**

BON A LANCER
DNCMP/DCMP/MS

b) **Pour les entreprises naissantes :**

- **Capacité technique et expériences** :

- Être une entreprise exerçant dans le domaine de livraison des équipements et matériels médicaux, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Disposer de l'autorisation d'importation, de détention et de commercialisation des équipements médicaux délivrée par le Ministre de la Santé en cours de validité à la date de dépôt des offres ou une attestation d'avis favorable de poursuite des activités de commercialisation et de distribution des équipements médicaux délivrée par l'ABMed ;
- Disposer d'une autorisation du fabricant ou d'une autorisation du distributeur + copie du partenariat du fabricant ou attestation du distributeur agrée ;
- Fournir un document attestant le service après-vente sur les équipements (réparation ou remplacement) ;
- Disposer du personnel-clé et d'un personnel d'encadrement à affecter à l'exécution du marché dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués dans la sous-section C « Critères d'évaluation et qualification »

***NB** : On entend par marché similaire, les marchés relatifs à la livraison de matériels et équipements médicaux de montant hors taxes au moins égale deux cents millions (200.000.000) FCFA.*

BON A LANCER
DNCMP/DCMP/MS

- **Capacité financière :**

- Produire le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence produits dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A3-2 ;
- Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **cent trente-trois millions trois cent trente-trois mille trois cent trente-trois (133.333.333) F CFA** justifiés par une attestation d'une banque agréée installée en République du Bénin.
- Produire une attestation d'assurance des risques professionnels en cours de validité à hauteur de **deux cent vingt millions (220.000.000) F CFA,** justifié par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agrée en République du Bénin ;

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8- Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier complet du Dossier d'Appel d'Offre à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la PRMP sis au Ministère de la Santé – **email : sante.prmp.@gouv.bj bâtiment à côté du magasin central 6ème porte) Quartier Donatin Akpakpa Cotonou République du Bénin Téléphone (229) 21 33 12 78 ou (229) 21 33 09 69 de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes GMT** à compter du ....10/06/2026.... Le Dossier d'Appel d'Offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des

Marchés Publics à l'adresse ci-dessus. Le dossier sera adressé aux candidats à leurs frais par messagerie. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9- Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après Secrétariat de la PRMP sis au Ministère de la Santé (**bâtiment à côté du magasin central 6ème porte)** Quartier Donatin Akpakpa Cotonou République du Bénin Téléphone (229) 21 33 12 78 ou (229) 21 33 09 69 au plus tard le ..03/07/2026..... **à 10 heures 00 minute (heure locale GMT+1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est Éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

NB : en tout état de cause La présentation des offres doit respecter les dispositions rappelées par la circulaire n°2024-005/PR/ARMP/SP/ DRR-AT/ SRR/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin.

10- Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : Salle de réunion de la PRMP sise au Ministère de la Santé (bâtiment à côté du magasin central) Quartier Donaten Akpakpa Cotonou République du Bénin au plus tard le..03/07/2026 2026 à **10 heures 30 minutes (heure locale GMT+1).**

11- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant **deux millions (2.000.000) F CFA**.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90)** jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le 09/06/2026

MINISTERE DE LA SANTE
Personne Responsable des Marchés Publics
La PRMP

Bernice A. Grâce HODONOU

La Personne responsable des marchés publics